

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an. 14 » six mois. 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.



Roubaix, 31 janvier 1865.

BULLETIN.

On écrit de Londres que le cabinet de St-James, accueillant les ouvertures du gouvernement de l'Empereur serait disposé à une médiation pacifique auprès des belligérants des Etats-Unis. On ajoute que le discours d'ouverture du Parlement anglais contiendra une phrase sympathique à la cause des Sudistes, toutes réserves faites quant à la suppression graduelle et indemnisée de l'esclavage.

D'un autre côté, on mande de New-York, 14 janvier :

Les bruits de négociations pour la paix continuent. L'esclavage a été aboli dans l'Etat de Missouri. Le sénat fédéral a adopté une résolution portant que le traité de réciprocité avec le Canada expire dans douze mois. Les dépêches de Washington assurent que le congrès du Sud a nommé en séance secrète quinze commissaires pour aller dans le Nord conférer au sujet de la paix.

On assure que le discours d'ouverture de la session des chambres françaises contiendra un paragraphe où la possession de Rome sera formellement garantie au Souverain-Pontife.

Les correspondances de Berlin disent que la situation entre le ministère et la chambre des députés est de plus en plus tendue. On va jusqu'à parler de coup d'Etat, de révision de la constitution, etc. Le gouvernement du roi Guillaume, ajoute-t-on, profiterait de la dictature pour établir son autorité dans les duchés de l'Elbe. Nous reproduisons sous toutes réserves ces bruits très accredités depuis quelques jours dans le monde des affaires et de la politique.

La réponse faite par le roi de Prusse à l'Adresse de la Chambre des seigneurs est d'une vivacité remarquable. En voici le dernier paragraphe : « Je maintiendrai d'une manière inébranlable ce que j'ai dit

du haut du trône. Je m'efforcerais toujours sincèrement de faire tout ce qu'exige le bien-être du pays. Avec ces sentiments, je dois nourrir l'espoir de voir cesser bientôt les dissonances qui, je dois le reconnaître, se sont fait entendre. »

La Gazette de la Croix de Berlin donne dans une revue mensuelle, un programme de la politique prussienne pour l'année 1865. L'organe féodal demande droit et justice pour l'Allemagne, mais pas de Piémont-Allemand ; le droit et la justice pour les Duchés, mais pas de démocratie Sleswigo-holsteinoise. L'Allemagne doit former le domaine politique des puissances unies d'Autriche et de Prusse. Réforme de la Constitution fédérale, mais pas de constitution tout à fait nouvelle. Amitié avec l'Angleterre dans le sens des principes de la Sainte-Alliance.

Tandis que plusieurs journaux anglais parlent d'une seconde excursion de Garibaldi à Londres, on écrit de Turin que le général et ses amis persistent dans leur projet d'expédition sur le littoral de l'Adriatique. On rattacherait même à ces visées, d'ailleurs aussi téméraires qu'anti-politiques, les désordres qui ont troublé ces jours derniers, l'ancienne capitale du Piémont. J. REBOUX.

Le Memorial diplomatique après avoir annoncé, dans son Bulletin, d'après les journaux de New-York, que deux amis de M. Lincoln, sont en mission auprès du gouvernement de Richmond, ajoute, sous la signature de M. Boutet :

« La cinquième année de carnage va s'ouvrir ; n'est-ce donc pas assez pour un pays qu'on offrirait naguère avec tant d'emphase à l'imitation de l'Europe ? et puis qu'il est maintenant hors de doute que le Sud ne consentira jamais à rentrer dans l'Union, n'est-il pas temps de mettre fin à une guerre qui trouble tout le Nouveau-Monde, et par la funeste contagion de l'exemple, menaçait hier d'armer l'Espagne contre le Pérou, et allume aujourd'hui la guerre entre le Brésil d'une part et l'Uruguay et le Paraguay de l'autre part ?

« A ces tristes tableaux, nous pouvons heureusement opposer le Mexique, qui se relève chaque jour avec une vitalité incroyable, une promptitude inespérée. Tous les rapports commerciaux établissent qu'il est dès à présent pour la France le plus avantageux des marchés offrant à l'activité de nos fabriques un débouché considérable et donnant au commerce maritime un essor inusité. C'est dans la crise qu'à traversée l'Europe, un bienfait dont on est redevable à la haute prévoyance de l'Empereur Napoléon III et qui justifie pleinement le jugement que sa Majesté avait porté, dès le principe, sur le rétablissement de l'Empire mexicain, en disant que ce serait un jour une des plus grandes pensées de son règne. »

On écrit de Rome, le 26 janvier :

« Le gouvernement pontifical a déjà assuré les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses de l'administration publique pendant l'année 1865, et pendant une bonne partie de l'année 1866. Le déficit annuel est d'environ 5 millions, mais il est couvert par le denier de Saint-Pierre et d'autres ressources extraordinaires. Voilà déjà six ans que le gouvernement pontifical fait face aux dépenses de son administration malgré l'énorme diminution des revenus causée par la perte de la plus grande partie de ses provinces.

Les bruits publiés par les journaux de Paris relativement à un traité du Saint-Siège avec le Piémont au sujet de la dette publique, sont complètement dénués de fondement. Le Pape, il est vrai, fera quelques sacrifices, mais jamais il consentira à un acte quelconque qui puisse faire croire que le Saint-Siège accepte la convention du 15 septembre.

« La cour de Rome s'occupe de l'impression produite dans toute l'Europe par l'Encyclique du 8 décembre. La conduite des évêques de France obtient la pleine et entière approbation du Vatican, et le cardinal Antonelli déclare aux diplomates qu'il ne peut comprendre pourquoi certains gouvernements ont voulu défendre aux évêques de publier un acte dont le contenu avait déjà été publié dans de précédents actes du Pape. Le Saint-Père n'a rien dit dans l'Encyclique du 8 décembre et dans le Syllabus y annexé, qu'il n'ait déjà dit dans ses allocutions, dans d'autres encycliques ou dans ses lettres apostoli-

ques. Le Saint-Père déplore que sa démonstration soit mal interprétée et cela dans le seul but de combattre le Saint-Siège. Du reste, Sa Sainteté est convaincue d'avoir, par la publication de l'Encyclique, accompli un devoir de son ministère apostolique, et comme il l'a déclaré, il l'aurait signée quand bien même il se fût trouvé à la bouche de canons rayés prêts à faire feu sur lui. »

Une feuille de Londres, le Guardian, le journal le plus répandu de la haute Eglise anglicane, apprécie l'Encyclique d'une manière bien remarquable :

« Ce document, dit-elle, est réellement un appel des plus solennels au monde civilisé et à tous ceux qui croient au christianisme, qui sont intéressés au bonheur de la société, au maintien de la vérité et du droit. C'est un document qui doit commander l'attention et le respect, si même il n'excite pas l'intérêt et la sympathie partout où les hommes pensent et ont le sentiment des questions redoutables dont il traite. C'est un reproche et un avis, un avis du genre le plus élevé, un reproche qui doit s'attacher profondément au siècle actuel, et dont il doit se souvenir. »

Voilà comment s'exprime un journal anglais protestant ! Ainsi se justifie une fois de plus ce qui a été dit avec une raison si haute : c'est l'Eglise catholique qui conserve même au sein des sectes qui ont le malheur de se séparer d'elle, les dernières notions du christianisme et les germes précieux de la civilisation chrétienne.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 19 janvier.

Les fédéraux ont pris le fort Fisher le 15. Le lendemain les canonnières fédérales ont remonté la rivière Cape-Fear.

M. Blair est revenu à Washington. Le bruit court qu'il retournera à Richmond, accompagné d'un représentant officiel du gouvernement fédéral. Les journaux de

Richmond assurent que M. Davis a consenti à recevoir ou à envoyer des commissaires pour traiter de la paix.

Sherman s'avance vers Branchville. Or, 209 1/2.—Change sur Londres, 234.

New-York, 19 janvier. (par l'Asia.)

La Chambre des représentants à Washington a donné son adhésion à la résolution votée par le Sénat de dénoncer la fin du traité de réciprocité avec le Canada.

On a des détails sur la prise du fort Fisher. Ce fort a été emporté d'assaut par le général Terry après un vigoureux bombardement opéré par la flotte. Les fédéraux ont pris 72 canons et fait 2500 prisonniers.

Le Richmond-Enquirer dit que M. Davis a remis une lettre à M. Blair pour M. Lincoln.

Les journaux du Nord comme ceux du sud montrent peu de confiance dans l'issue des négociations engagées pour la paix.

A la date des derniers avis de Savannah, Sherman avait dirigé sur Beaufort deux divisions qui, de là, s'étaient avancées vers la ligne ferrée de Charleston et avaient occupé une position dominante Pototluga. Les confédérés avaient évacué les forts qui avoisinaient cette ville.

Change sur Paris 2-10 à 2-15.

Southampton, 20 janvier.

L'Atrato, venant des Indes-Occidentales, a apporté 1,038,057 dollars.

Les avis du Pérou signalent l'arrivée aux îles Chincha de trois frégates espagnoles venues pour renforcer l'escadre. La flotte péruvienne n'avait fait aucun mouvement. Les commandants péruviens avaient reconnu l'impossibilité de prendre l'offensive contre les Espagnols. Le cabinet de Lima avait écrit à Madrid que la république était prête à faire à l'Espagne toutes les concessions compatibles avec la justice, mais qu'elle ferait les plus grands sacrifices plutôt que de signer des conditions humiliantes. Le gouvernement péruvien s'en remet à la direction du congrès sud-américain dans les extrémités actuelles.

Vienne, 20 janvier.

L'Abendpost, de Vienne, dit qu'il est inutile d'insister sur le fait que l'Autriche maintient les principes qu'elle juge devoir être décisifs pour la résolution de la question des duchés dans un sens favorable aux intérêts de l'Allemagne entière. La feuille viennoise déclare inexact que l'Autriche ait posé, comme condition de la continuation des négociations douannières, des avantages à accorder aux vins autrichiens.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 1^{er} FEVRIER 1865

— N° 41 —

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR
LA VICOMTESSE DE LERCHY.

CHAPITRE VIII.

(Suite)

— Oui, oui, s'écria Clotilde très-animée, de la patience ! Sachons gagner notre bonheur et en même temps le rendre plus complet. Etonnons, éblouissons, subjuguons nos ennemis et nos envieux. Vengons-nous de leurs dédains en les éclipsant tous. Nos fêtes seront brillantes, je vous le promets ; reposez-vous sur moi, mon père, du soin de transformer en un véritable palais l'hôtel Erneville et d'imaginer une série de plaisirs dont chacun sera une surprise nouvelle pour nos invités. Je vous aurai bientôt fait une réputation de largesse et de magnificence !

— Elle rayonnait de joie et d'orgueil ; elle se voyait déjà, en esprit, la reine de ces fêtes somptueuses, elle était bien belle dans cette surexcitation, avec sa tête fiévreusement levée et ses yeux qui lançaient des flammes. Pourtant une nuage assom-

bril le front de M. d'Armentières, et l'image d'une beauté plus modeste, plus douce et plus idéale flotta un moment devant ses yeux ; mais il la repoussa énergiquement et demanda à Clotilde d'un air attristé :

« L'idée de tout ce bruit et de tout cet éclat vous sourit donc beaucoup ?

— Plus qu'à vous, dans tous les cas ; vous n'en paraissez guère enchanté.

— Je n'aime pas le monde, vous le savez bien, Clotilde.

— Raison de plus pour que je me hâte d'en jouir encore avant notre mariage.

— Ainsi vous êtes décidée à l'ajourner au mois de mai ?

— Je trouve les raisons que vient de nous donner mon père tout à fait convaincantes.

— Et vous ne voulez pas, du moins, m'abréger cette longue attente par de fréquentes heures d'intimité ? Le monde nous les ravira, nous nous trouverons, bien souvent, comme isolés l'un de l'autre dans le même salon.

— Vous vous consolerez en jouissant de mes succès, car votre fiancée vous fera honneur, vous verrez ! Pourquoi ce coup d'œil de reproche ? Moi aussi, j'aime beaucoup nos causeries intimes ; mais n'abusons pas des bonnes choses ; la satiété viendrait, et alors adieu le plaisir !

— Clotilde s'écria-t-elle effrayé, quand on est belle et jeune comme vous l'êtes, ardent et passionné comme je vous croyais, peut-on raisonner si froidement ?

— Et peut-on, à votre âge, avec votre

esprit et votre caractère, s'abandonner à ces impatiences et à ces fougues d'adolescent ? Ne sommes nous pas bien malheureux d'attendre quelques mois, pendant lesquels nous nous verrons tous les jours !

Et comme il demeurait pensif et muet, elle ajouta :

« Boudes, boudes, grand enfant. »

Et elle se mit à le plaisanter avec tant de verve, de grâce et de gentillesse que, cette fois encore, elle emporta l'avantage. Ebloui, charmé, entraîné, Raymond n'eut plus d'autre volonté que celle de Clotilde. Mais quand il l'eut quittée, quand les yeux magiques et la sourire enivrant de la sirène n'ajoutèrent plus leur prestige aux raielles et adorables paroles qui retentissaient encore à son oreille, il se demanda en soupirant si cette brillante créature était bien la femme qu'il lui fallait la femme qu'il avait rêvée toute sa vie. Et son père, ce financier qui ne voyait au monde que deux choses : sa fille et sa bourse !

Pour se remettre de ces impressions pénibles, il alla chercher dans la tranquille demeure de son ami Charlet des tableaux de bonheur domestique et de contentement du cœur. Etienne était sorti ; Raymond trouva Amélie l'aiguille à la main, calme et active comme toujours. L'ancienneté de leurs relations autorisait entre eux une certaine intimité où la réserve n'excluait pas la confiance. Amélie remarqua l'air soucieux de M. d'Armentières ; elle se crut permis de lui en demander la cause, sous le voile d'une demi-badinage. Il lui apprit alors que son mariage était retardé, et, à son propre insu, il laissa percer plus qu'il ne voulait de l'amertume qui empoison-

nait déjà la coupe de son bonheur. Elle comprit très-bien ses plaintes indirectes et involontaires, elle qui connaissait Clotilde et l'avait jugée ; mais, par délicatesse, elle n'en témoigna rien, et elle parla de la famille de Raymond.

Bientôt, sans que ni l'un ni l'autre l'eussent fait exprès, l'entretien roula exclusivement sur Blanche. Raymond demanda quelques détails sur le caractère de sa cousine et sur l'existence qu'elle avait menée depuis cinq ans. Amélie fit avec complaisance l'éloge de sa chère élève. A son tour, elle fut indiscret sans le vouloir, entraînée qu'elle était par la chaleur de son amitié et de sa compassion. Quelques mots imprudents qui lui échappèrent trahirent au duc le secret de M^{lle} de Vignolle. Il apprit qu'elle l'aimait, et d'abord il ne put en croire ses oreilles, au souvenir de l'attitude qu'elle avait gardée dans leur dernière entrevue. Mais il se rappela aussi l'évanouissement de Blanche dans le cabinet du comte, et il ne douta plus. Cette certitude l'affligea profondément. Ce fut pour lui un poignant remords d'avoir brisé cette âme qui se révélait maintenant si tendre à la fois et si courageuse, et dédaigné ce cœur d'élite sans même chercher à le connaître.

Ce n'était pas tout, il devait s'adresser d'autres reproches. Comme il félicitait Amélie de son bonheur et de la position déjà si belle de son mari, et comme il faisait tout particulièrement allusion aux importantes clientèles du comte de Vignolle et de M. Erneville, l'embaras et les réponses évasives de la jeune femme le frappèrent. Il l'interrogea directement elle fut contrainte alors de lui avouer ce qui s'était passé entre Etienne et le père

de Blanche. Elle voulait en rester là, mais lui, qui soupçonnait autre chose encore, il devint de plus en plus pressant, de plus en plus serré dans ses questions, et il finit par apprendre ce que jusqu'ici nous ignorons nous-mêmes et que nous allons entendre, comme lui, de la bouche d'Amélie.

« Ce matin, lui dit-elle, M. Erneville est venu voir mon mari, ayant à l'entretenir de plusieurs affaires, dont la principale concerne votre fortune personnelle, M. le duc. A cette occasion il a découvert — ou peut-être savait-il déjà — que M. le comte de Vignolle a retiré sa confiance de Charlet. Il en a inferé qu'Etienne avait pris chaudement le parti de mademoiselle Clotilde contre votre famille, et il l'en a remercié avec effusion. Trop loyal pour accepter une reconnaissance imméritée, mon mari a déclaré sans détour avoir défendu non pas le mariage avec M^{lle} Erneville, mais simplement votre droit de disposer de votre main comme bon vous semble. Il n'a même point déguisé son regret de la tournure malheureuse des choses pour notre chère petite Blanche et pour la duchesse d'Armentières. Là-dessus, M. Erneville l'a quitté brusquement, et il est à grande qu'il ne suive l'exemple de M. de Vignolle.

« C'est absurde ! s'écria violemment le duc. Tant de petitesse !... » Puis, après un instant de silence, il ajouta d'un ton déçu :

« Je porte donc malheur à ceux qui n'aiment ! Pauvre Etienne, quelle récompense de ton affection !

— O M. le duc, dit Amélie avec son tranquille sourire, nous n'appelons point cela un malheur. Nous étions dans l'aisance ; eh bien, si mon mari perd une